

Association COLEGRAMME
Complexe « Les Tuileries » Salle Gatien
- 80, Grand'Rue 67190 STILL

PERISCOLAIRE DE GRESSWILLER

BULLETIN DE RESERVATION
MENSUELLE
Un bulletin par enfant

Mois de : **MARS 2018**

à retourner pour le : **vendredi 23 février 2018** **DERNIER DELAI !**
dans la boîte aux lettres du périscolaire devant l'école élémentaire de Gresswiller ou directement à l'animatrice.
Toute demande faite après la date demandée ne sera plus prise en considération.

Responsable :
Mairie de Gresswiller
03.88.50.00.29
mairie@gresswiller.fr
Périscolaire : 06.72.25.43.57

Je soussigné(e) _____ déclare commander les repas et/ou inscrire à l'accueil du soir

Mon enfant : _____ Classe : _____

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	12-mars	13-mars	15-mars	15-mars	19-mars	20-mars	22-mars	23-mars	26-mars	27-mars	29-mars	30-mars
Cantine : 11h30 à 13h30 8 € / jour / enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	*
Soir : 15h15 à 18h00 6 € / jour / enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	*

* Pas de prise en charge

TOTAL DU MOIS : _____ €
à régler par chèque à COLEGRAMME ou en espèces.
Paiement à déposer dans la boîte aux lettres devant l'école
élémentaire à l'issue de la période de garde après réception de la
facture dans la limite du 15 du mois suivant.

IMPORTANT : Pour des raisons d'organisation, il ne sera plus possible d'annuler la garde de midi en cours de semaine. Sauf si annulation pour raison médicale concernant l'enfant et non un parent (certificat médical au nom de l'enfant à fournir). Si vous souhaitez annuler une garde du soir, il faudra le faire au plus tard la veille. Les frais de repas s'élèvent à 4,37€.

Date :

Signature :